

Martine MURRIS-ANDRAULT & Didier MOLTON
Notaires Associés

Successeurs de Me Jean
MURRIS

22, Place du Port
CS 38566
79025 NIORT Cedex

Tél: 05 49 26 01 01
Fax: 05 49 04 26 17

Mail :
murris-andrault.molton@notaires.fr

Site internet :
<http://murris-andrault-molton.notaires.fr>

Etude fermée le samedi

Hugo PELLETIER

Notaire

Diplômés Supérieurs du Notariat

GRILLE TARIFAIRE DES PRESTATIONS

Liste des PRESTATIONS	T.T.C (Les frais et débours sont en supplément)
Procuration sous seing privé	60,00€
Copie d'acte	50,00€
Consultation écrite	Facturation au temps passé : 180€/ l'heure
Consultation verbale avec rendez-vous	Facturation au temps passé : 200€/ heure avec minimum de 50€
Honoraires de négociation	2.500€ + 3.5% du prix de vente
Honoraires de rédaction : Bail commercial	1/12 ^{ème} du loyer annuel avec un minimum de 500€
Dépôt et garde d'un testament	60€
Avis de valeur (Maison d'habitation)	180€
Rapport d'expertise immobilière	Nous consulter/lettre de mission
Honoraires de rédaction : Fonds de commerce et autres	2.5% du prix de vente avec un minimum de 900€
Honoraires de rédaction : -Statuts de Sociétés (civiles ou commerciales) -Délibération ou consultation écrite -Modification statutaire	1.000€ 150€ 120€ par modification
Etude patrimoniale	Nous consulter en rapport avec la consistance du patrimoine et du temps passé
Légalisation de signature	25€
Frais de déplacement	3€ du Km + un minimum de 10€
Autres prestations juridiques non tarifées	Nous consulter
Prestations tarifées : Décret n°2016- 230 du 26 février 2016 et Arrêté du 26 février 2016	